



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE

ANNEE 2024



Sommaire

1	Le service de gestion d'eau potable	4
1.1	Description générale du service.....	4
1.2	CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024	5
1.3	ELEMENTS MARQUANTS 2024.....	5
1.3.1	Bilan climatographique	5
1.3.2	Etat des ressources	5
1.3.3	Vidange du barrage des Collanges	6
1.3.4	Crue de l'Eyrieux du 17 octobre 2024.	7
1.3.5	Evolution du périmètre du contrat de Les Ollières.....	7
1.3.6	Renouvellement d'équipements à Saint Sauveur de Montagut.	7
1.3.7	Propositions d'amélioration pour sécuriser la ressource	7
2	Caractéristique technique du service	8
2.1	LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU.....	8
2.1.1	L'équipe en place.....	8
2.2	Le territoire	8
2.3	Les ressources en eau	9
2.3.1	Les Ollières sur Eyrieux : Puits de Chauvert et Source de Bavas	10
2.4	Les ouvrages de stockage et de traitement	12
2.4.1	Les ouvrages de stockage.....	12
2.4.2	Les ouvrages de traitement	12
2.5	Les stations de reprise	13
2.6	inventaires des réseaux	13
2.6.1	Les canalisations	13
2.6.2	Les compteurs	14
3	Les indicateurs techniques	16
3.1	Rendement et indice linéaire.....	16
3.1.1	Les flux de volumes	16
3.1.2	Indicateurs de rendement	18
3.1.3	Commentaires.....	19
3.2	Les analyses 2024	19
3.2.1	Taux de conformité pour la microbiologie :.....	19
3.2.2	Taux de conformité pour la physico chimie :	19
3.3	Travaux d'amélioration du réseau.....	19
3.3.1	Recherche de fuite.....	19
3.3.2	Interventions sur le réseau hors investissement programmé :.....	20
3.4	SIG et plans de fonctionnement des ouvrages	20
3.5	Performance environnementale	20
3.5.1	Rendement du réseau : voir chapitre 3.1.2	20
3.5.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2).....	20



3.5.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource (P108.3)	21
3.6	BILAN FINANCIER DU SERVICE 2024	22
3.6.1	Fonctionnement	22
3.6.2	Investissement	23
3.6.3	Synthèse Budgétaire 2024	24
3.6.4	Dette	24
3.6.5	Abandons de créance	24
4	Les indicateurs financiers	25
4.1	Le prix de l'eau et sa décomposition	25
4.1.1	Tarifs 2024	25
4.1.2	Factures types 120m3	25
4.1.3	Evolutions tarifaires 2025	26
4.2	TARIFS DES BRANCHEMENTS (jusqu'au 30/06/2024)	27
5	TABLEAU RECAPITULATIF des indicateurs de performances 2024	28
6	Annexes	29
6.1	RAD LES OLLIERES SUR EYRIEUX 2024	29
6.2	RAD SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT 2024	30



1 LE SERVICE DE GESTION D'EAU POTABLE

1.1 DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE

Les dispositions de la Loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 et de la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 relatives à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissements aux communautés d'agglomération ont entraîné le transfert obligatoire au 1er janvier 2020 des compétences eau et assainissement.

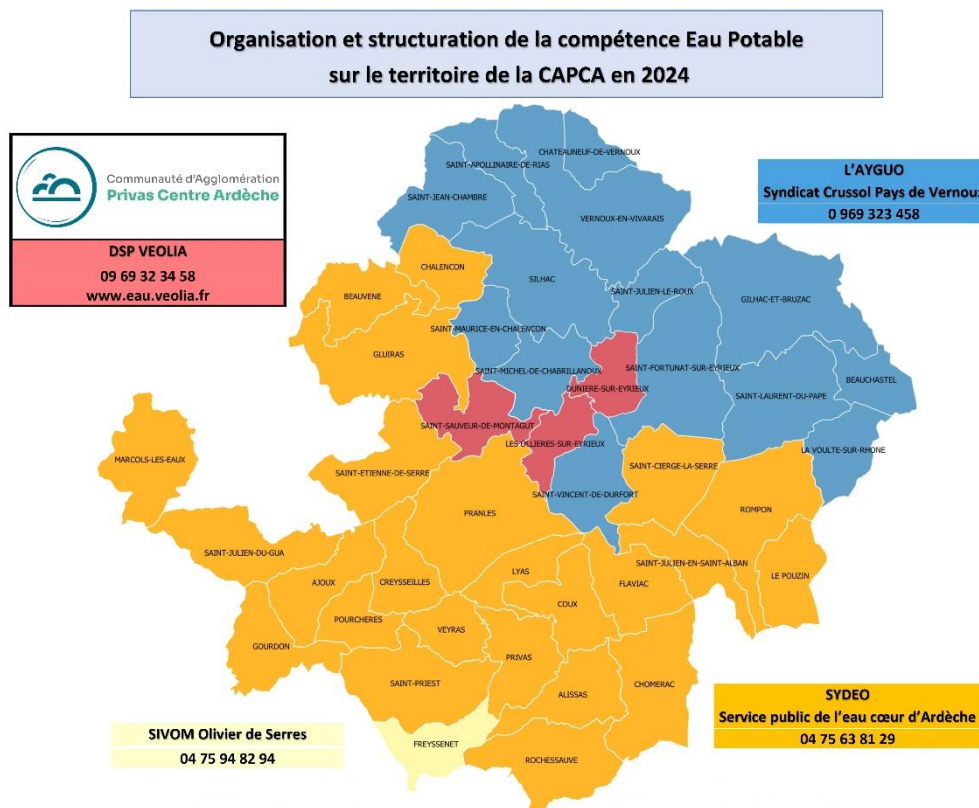
La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) a ainsi récupéré la compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020 et a hérité lors de transfert de modes de gestion hétéroclites.

Toutefois, par délibération du 26 juin 2021, le conseil communautaire de la CAPCA a saisi les Syndicats Ouvèze-Payre et Crussol Pays de Vernoux d'une demande d'extension de leurs périmètres respectifs afin d'intégrer 25 communes membres de la CAPCA.

Par délibérations votées respectivement le 29 juin et le 5 juillet 2021, le Syndicat Ouvèze-Payre et le Syndicat Crussol Pays de Vernoux ont accepté cette demande, suivis depuis lors par la majorité qualifiée de leurs membres. La modification de leurs périmètres est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

La CAPCA a conservé en revanche l'exercice direct de sa compétence pour les 3 communes de Dunière sur Eyrieux, les Ollières sur Eyrieux et Saint-Sauveur de Montagut.

Le transfert de compétences s'est traduit par le transfert de plein droit des contrats d'affermage dont ceux de la commune de Les-Ollières-sur-Eyrieux (01/01/2015 au 31/12/2026) et de Saint Sauveur de Montagut (01/01/2019 au 31/12/2030) à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA). Un avenant à la DSP de les Ollières sur Eyrieux a permis d'intégrer la commune de Dunière sur Eyrieux à compter du 1^{er} juillet 2024, ces deux communes étant dépendantes de la même ressource.





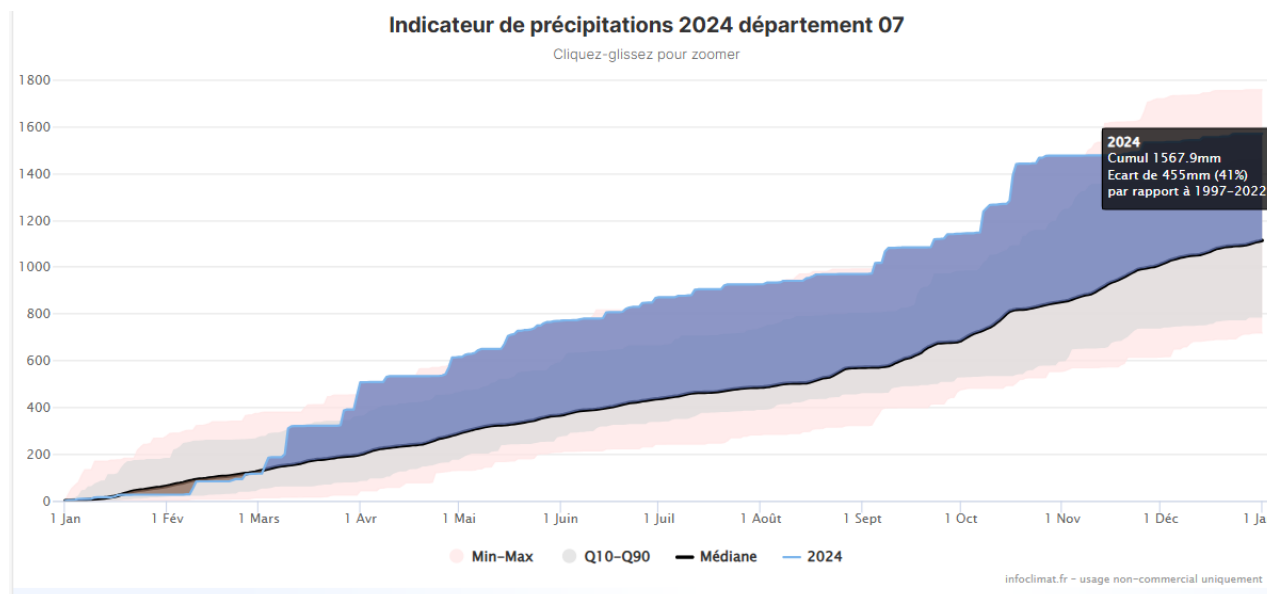
1.2 CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2024

L'eau potable de la CAPCA (3 communes) en chiffres clés - Année 2024	
Population totale du service Eau potable CAPCA (INSEE 2022)	2 613 hab
Population desservie par le réseau Eau Potable	2 613 hab
Nombre d'abonnés Eau Potable	1 666 abonnés
Volume facturé (hors VEG)	109 836 m ³
Linéaire total de réseau	75,2 km
Nombre total d'usine de production	5
Nombre total de réservoirs	16
Nombre total de station de reprise	14

1.3 ELEMENTS MARQUANTS 2024

1.3.1 Bilan climatographique

Source : info climat.



Globalement l'année 2024 a été particulièrement humide au niveau du Département de l'Ardèche avec un cumul de précipitation de 1567 mm ce qui représente un écart de 455 mm (soit + 41%) par rapport à la période 1997-2022.

1.3.2 Etat des ressources

Source : Véolia

Bien que l'été 2024 a été particulièrement pluvieux, des tours d'eau par camion-citerne ont dû être mis en place pour la troisième année consécutive. 5 rotations de camion ont été réalisées le 12 Août pour alimenter le réservoir de Coucou. La décision a été donnée d'installer le seuil fusible sur l'Eyrieux quelques jours après ce qui a permis de faire remonter le niveau du puit. Un épisode pluvieux a également permis de soulager la ressource.

Graphique 1 : Niveau de la nappe_avril-août 2023



Photo 1 : opération de citernage réservoir de coucou, 12 Aout 2024 .

1.3.3 Vidange du barrage des Collanges

En outre, suite à la vidange du barrage des Collanges situé environ 25 Km en amont (Saint Michel d'Aurance), le 2 octobre 2024, la fédération de pêche fait le constat de milliers de poissons morts dans la rivière. Un manque d'oxygénation de l'eau et des polluants dans les sédiments relargués sont soupçonnés.

En accord avec l'ARS, le CAPCA et véolia ont mis en réponse un suivi renforcé de la qualité de l'eau aux Ollières :

- renforcement de la chloration, suivi ATPmétrie
- suivi de la turbidité, couleur, saveur
- mesures de métaux lourds, PFAS
- Oxygène dissous, COT, 4-nonylphénol

Les résultats se sont avérés rassurants mais par mesure de précaution, ce plan de surveillance renforcé s'est prolongé pendant plus d'un mois, selon un protocole convenu avec l'ARS.



1.3.4 Crue de l'Eyrieux du 17 octobre 2024.

Le 17 Octobre 2024, suite à un épisode cévenol important, le niveau de la rivière Eyrieux est fortement monté. Les puits de Chauvert ont été submergés et sont devenus totalement inaccessibles.

Une chloration renforcée au niveau de tous les réservoirs a été réalisée. Une pompe a néanmoins été impactée par cet épisode et devra être remplacée en 2025.

1.3.5 Evolution du périmètre du contrat de Les Ollières.

La commune de Dunière Sur Eyrieux a été intégrée dans le périmètre du contrat de Les Ollières à compter du 01/07/2024.

1.3.6 Renouvellement d'équipements à Saint Sauveur de Montagut.

En 2024, plusieurs équipements stratégiques ont été remplacés afin de disposer d'un service le plus efficient possible :

- Renouvellement de la pompe 1 de la prise d'eau de Chabriange
- Surpresseur de la Valette : remplacement d'un satellite de télégestion PERAX par un SOFREL S4W dernière génération.

1.3.7 Propositions d'amélioration pour sécuriser la ressource

En lien avec cette crise qui risque de se répéter à l'avenir, plusieurs études ont été lancées dès 2023 par la CAPCA, tant sur la ressource actuelle que sur des projets d'interconnexion avec les syndicats AYGUO et SYDEO.

Différentes solutions sont envisagées pour sécuriser à court, moyen et long terme la ressource en eau de ces trois communes :

❖ Solutions d'urgence :

01- Citerne

02- Seuil sur l'Eyrieux (Théoule) destiné à faire remonter le niveau de la nappe mais qui est soumise à une autorisation préfectorale préalable

A noter que certaines solutions ont été écartées :

03- Unité Mobile de Traitement (UMT) : solution techniquement et financièrement très lourde, qui nécessite des aménagements conséquents au préalable ce qui n'est pas en adéquation avec l'urgence,

04- Pompage en rivière pour réinjecter dans la nappe : risque de dégradation de la qualité de l'eau en lien avec une filtration trop réduite.

❖ Solutions à moyen terme

- L'étude de sécurisation des puits de Chauvert réalisée par le BE AEHB en 2023 (lancée en juillet 2023 et rendue en décembre 2023) a permis de lancer des réflexions sur la possibilité de mettre en œuvre d'autres pompages en dehors de la zone d'influence du captage de Chauvert afin de répartir les volumes prélevés autorisés ou en étudiant la possibilité de créer un nouveau captage à proximité de celui abandonné à Dunière. Cette dernière solution est privilégiée.

❖ Solutions à moyen et long terme :

- L'étude de sécurisation de la ressource en eau potable de la Vallée de l'Eyrieux entre le SYDEO, l'AYGUO et la CAPCA a permis de mettre en évidence l'intérêt de sécuriser la ressource des communes de Dunière, Les Ollières et Saint Sauveur de Montagut en s'appuyant sur la ressource disponible sur le puits de la Voulte et en restructurant et



étendant le réseau jusqu'à Saint Sauveur de Montagut. Cette solution évaluée à environ 12 M€.

2 CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

2.1 LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Le service public d'eau potable assure la production, distribution et alimentation en eau potable.

Le service est financièrement géré comme un service à caractère industriel et commercial, ce qui impose un équilibre en recettes et en dépenses. La collectivité a pour cette raison un budget annexe Eau Potable, indépendant du budget général, assujetti à la TVA.

2.1.1 L'équipe en place

2.1.1.1 *L'équipe de la CAPCA*

Au sein de la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE, les services de l'assainissement collectif, non collectif, eau potable et rivières sont sous couvert du Directeur de la Transition Ecologique et des Mobilités. Il veille au bon déroulement de la réalisation des projets, au suivi des opérations en cours, à l'élaboration de projets nécessaires dans le cadre des compétences du service, tant sur les bassins de la Payre et de l'Eyrieux, à la conception des budgets et à la gestion du personnel administratif et technique.

Sous sa responsabilité, une équipe technique et administrative assure donc des missions dans le domaine de l'assainissement collectif, non collectif, eau potable et rivières.

Le volet eau potable est assuré par La Direction de la Transition Ecologique et Mobilité sous la responsabilité du directeur et de deux chefs de service Assainissement et Rivière avec appui des techniciens intervenant dans leur domaine, des agents administratifs assurant la facturation, le suivi clientèle et la comptabilité du budget Eau.

2.1.1.2 *L'équipe de la société VEOLIA EAU*

La société VEOLIA EAU intervient sur les périmètres selon :

05- Deux contrats de délégation du service publique de l'eau potable sur les communes de Saint Sauveur de Montagut et Les Ollières sur Eyrieux,

06- Un contrat de prestation de service sur la commune de Dunière sur Eyrieux.

L'agence de rattachement du périmètre CAPCA est l'agence « Drôme-Ardèche » basé à l'agence de St Péray sous la responsabilité d'Olivier BRIERE.

Les agents techniques de **la société VEOLIA EAU** interviennent pour des missions de maintenance, d'exploitation, d'électromécanique, d'automatisme et d'astreinte.

La partie administrative est réalisée par l'agence de Valence et le siège régional Centre Est, basé à Vaux en Velin (69).

2.2 LE TERRITOIRE

Le présent Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau Potable pour l'année 2024 porte sur les 3 communes sur lesquelles la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE la compétence EAU à savoir Dunière sur Eyrieux, Les Ollières sur Eyrieux et Saint Sauveur de Montagut.



Tableau 1 : Données 2024

Localisation commune	Nombre d'Abonnés domestique ou assimilé*	Abonné «autre service d'eau »
Dunière sur Eyrieux	315	Néant
Les Ollières sur Eyrieux	638	1 (VEG Dunière) *
Saint Sauveur de Montagut	713	1 (VEG ST Michel Issantouans)
TOTAUX	1666	2

07- A compter du 01/07/2024 la commune de Dunière a été intégrée au périmètre du contrat de des Ollières, ce qui a mis un terme à la vente d'eau

2.3 LES RESSOURCES EN EAU

Les unités de production d'eau potable sur le territoire sont au nombre de 4 :

Localisation commune	Ressource	Capacité de production m ³ /j	Production 2024 en m ³
Dunière sur Eyrieux	Les Avallons	0	Abandonné
Les Ollières sur Eyrieux	Source de Bavas	-	17 643
	Puits de Chauvert	400	81 334
Saint Sauveur de Montagut	Glueyre, prise chabriage et circulateur	1 000	64 324
	Glueyre, prise d'eau et usine Fontugne	1 000	0
TOTAUX			179 997

Depuis juillet 2021 et le raccordement de Dunière sur le réseau des Ollières, l'unité de production Les Avallons a été abandonnée. Celle-ci était non conforme (pompage direct dans l'Eyrieux sans traitement (filtration) et en partie effondrée.

Depuis son état s'est fortement dégradé, rendant cet équipement totalement inexploitable.

Photo 2 : Captage Les Avallons_Dunière – mars 2024



2.3.1 Les Ollières sur Eyrieux : Puits de Chauvert et Source de Bavas

Photo 3 : Puits de Chauvert_Les Ollières



Les puits de Chauvert et la Source de Bavas ont fait l'objet d'une DUP en 2019.

Dans ce cadre, afin de se conformer aux prescriptions des arrêtés de DUP de 2019 (achat terrain, protection de la ressource...) la CAPCA a travaillé sur les acquisitions foncières en lien avec la commune des Ollières. Les acquisitions foncières ont abouti en 2023.

Dans le cadre de la protection de la ressource, les DUP prévoient un certain nombre de travaux de sécurisation : entretien, clôtures, panneaux d'informations, Ces travaux ont été engagés en 2023 et ont été finalisés en 2024 pour les deux ressources de Chauvert et Bavas.



Photo 4 : captage de Bavas et Puits de Chauvert, panneautage, clôtures, portail et pose de blocs pour éviter le stationnement.





2.4 LES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE TRAITEMENT

2.4.1 Les ouvrages de stockage

On compte 16 réservoirs répartis sur les trois communes.

Localisation	Ouvrage	Volumes en m3
Dunière sur Eyrieux	Traverse	250
	Combes	7
Les Ollières sur Eyrieux	Réservoir Coucou	200
	Réservoir Chabanne (R3)	120
	Réservoir Escoulenc	27
	Réservoir La Breure (R2)	220
	Réservoir La Coste (R1)	200
	Réservoir Monteillat	60
	Brise charge Les Bavas	-
Saint Sauveur de Montagut	RES de Garay	-
	Réservoir Blache	200
	Réservoir Fontugne	800
	Réservoir Le Chiez	254
	Réservoir Pic Lafont	30
	Réservoir Ramel	26
	Bache Achat EAU AYGUO	-

Les trois réservoirs principaux et stratégiques sont :

- Réservoir de Fontugne pour St Sauveur de Montagut,
- Réservoir Coucou pour Les Ollières sur Eyrieux,
- Réservoir des Combes pour Dunière sur Eyrieux.

2.4.2 Les ouvrages de traitement

Localisation	Nom de l'ouvrage	Nature du traitement
Dunière sur Eyrieux	Traverse	Chloration (javel liquide)
Les Ollières sur Eyrieux	Coucou (en arriv de l'exhaure Chauvert)	Chloration (électrochloration)
Saint Sauveur de Montagut	Fontugne	UV + Filtration + Chloration (gazeux)

Soit 3 sites équipés.



2.5 LES STATIONS DE REPRISE

Localisation	Nom de l'ouvrage	HMT en m	Capacité en m³/h
Dunière	Puits des Avallons	95	13,2
	Combes		≈2
	Monteil	219 - 138	0,7-2,4
	Forage du Serret	86	2,6 (5)
	Charrière	121	6,35
	Font de Fraye	7,7	10
Les Ollières sur Eyrieux	REPRISE LA COSTE	165	20
	Surpresseur de Coucou		5
	Bâche de Chauvert	144	35
Saint Sauveur de Montagut	REPRISE LA VALETTE / LES RIBES		
	REPRISE LE PLANCHIER	150	2
	REPRISE LE RIOU	140	6
	REPRISE LE RIOU (FONTUGNE)	190	5
	Bache la Valette		

Soit 14 installations.

2.6 INVENTAIRES DES RESEAUX

2.6.1 Les canalisations

L'inventaire est toujours en cours et doit être complété dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable lancé depuis le mois de juin 2021 notamment sur la commune de Dunière sur Eyrieux qui ne dispose pas de plan sous format SIG et à jour. Le Schéma Directeur d'Eau Potable qui a été confié à SYDEO doit permettre d'acquérir ces données.

Au total les trois communes représentent environ 75.2 km de réseau (adduction + distribution).

Tableau 2 : Canalisations et Equipements 2024

	DUNIERE	LES OLLIERES SUR EYRIEUX	SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT
Canalisations			
Longueur totale du réseau (ml)	5 800	32 200	37 800
<i>Longueur d'adduction (ml)</i>		2 556	5 579
<i>Longueur de distribution (ml)</i>		29 638	32 231
<i>dont canalisations</i>		24 810	28 843
<i>dont branchements</i>		4 828	3 388
Equipements			
Nombre d'appareils publics		35	46
<i>dont poteaux d'incendie</i>		23	33
Branchements			
Nombre de branchements	315	638	713

En 2023, des créations de branchements neufs ont été faites sur :

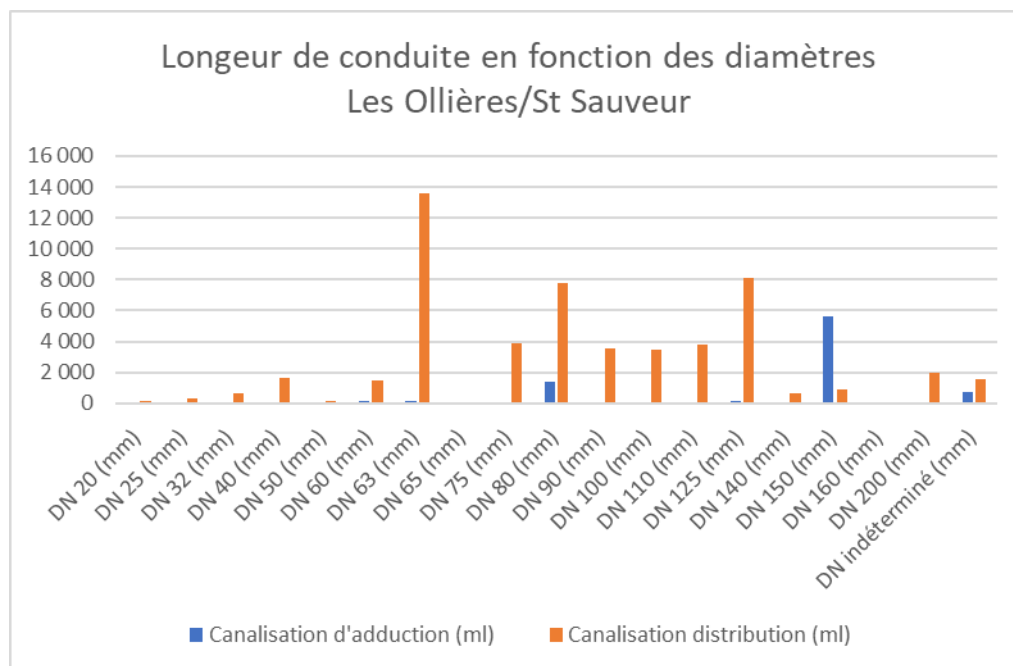


- 08- Les Ollières sur Eyrieux (1 branchement),
- 09- Dunières sur Eyrieux (nombre non connu en raison du changement du mode de gestion au 01/07/2024))
- 10- St Sauveur de Montagut (1 branchement),

Pour les communes de Les Ollières sur Eyrieux et Saint Sauveur de Montagut, des contrats de DSP, Véolia doit la mise à jour des plans des réseaux sous format SIG.

Les linéaires de canalisations se répartissent de la manière suivante.

Figure 1: Répartition des linéaires de canalisation en fonction du diamètre



Sur ces deux communes, 87 % de conduite sont des canalisations de distribution, dont 22 % sont de diamètre 63 mm, 15% en DN80mm, 13% en DN125mm, 10% en DN150mm et 40% répartis sur les autres diamètres.

2.6.2 Les compteurs

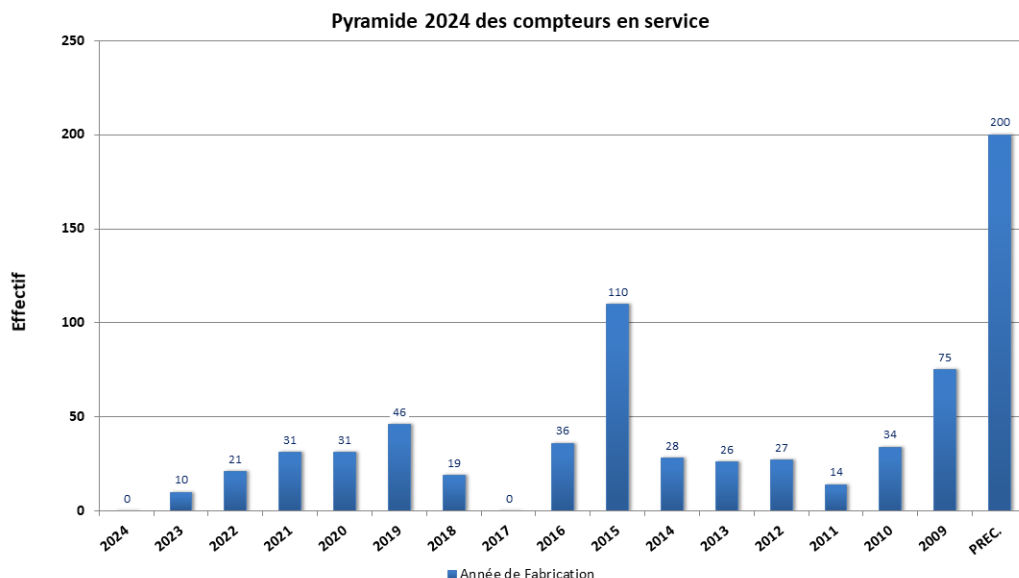
Tableau 3 : Nombre de compteurs 2024

Commune	Nombre de compteurs	Nombre de compteurs avec abonnement
Dunière + Les Ollières sur Eyrieux	1057	956
Saint Sauveur de Montagut	846	709
TOTAL	1855	1624

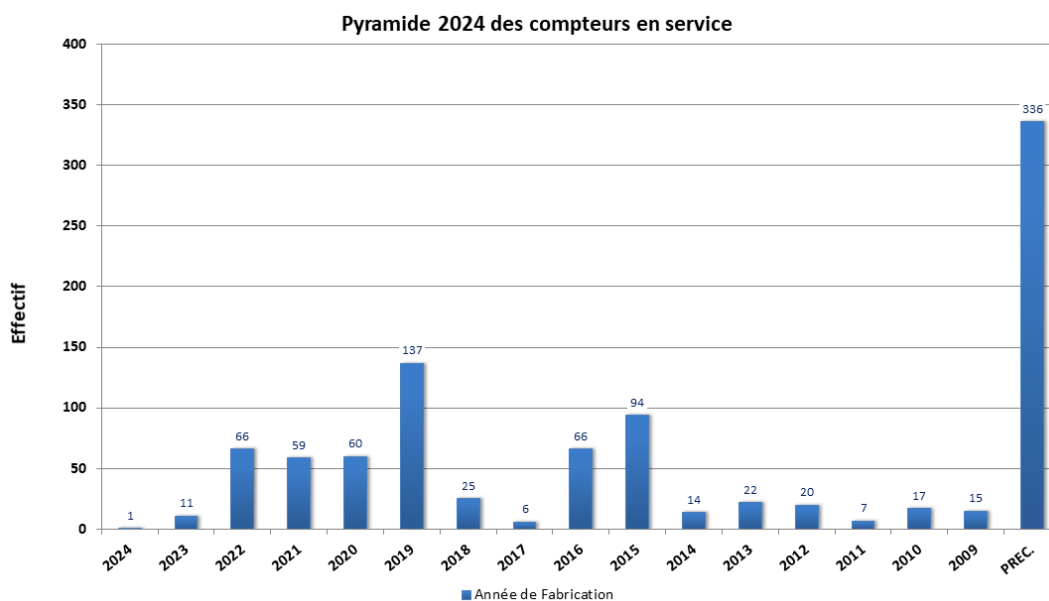
Sur certains périmètres, nous possédons une meilleure connaissance et nous pouvons répartir les compteurs par classe d'âge.



Figure 2 : Répartition du nombre de compteurs par classe d'âge



Saint Sauveur de Montagut



Les ollières-Dunière

Le renouvellement ou le tarage des compteurs de plus de 15 ans est conseillé afin d'éviter les sous comptes.

Les contrats de Véolia prévoient sur :

- 11- Saint-Sauveur, le renouvellement de 572 compteurs sur 12 ans soit une moyenne de 48 compteurs /an. Depuis l'entrée en vigueur du contrat le 01/01/2019, 115 compteurs ont été renouvelés soit 23 compteurs/an en moyenne dont 10 en 2023.
- 12- Depuis l'entrée en vigueur du contrat des Ollières le 01/01/2015, 439 compteurs ont été renouvelés soit 49 compteurs/an en moyenne, dont 21 en 2023, ce qui représente au coût moyen de renouvellement de 3663 €/an.



3 LES INDICATEURS TECHNIQUES

3.1 RENDEMENT ET INDICE LINEAIRE

3.1.1 Les flux de volumes

Figure 3 : Synoptique des flux de volumes –Les Ollières 2024 – Extrait RAD 2024

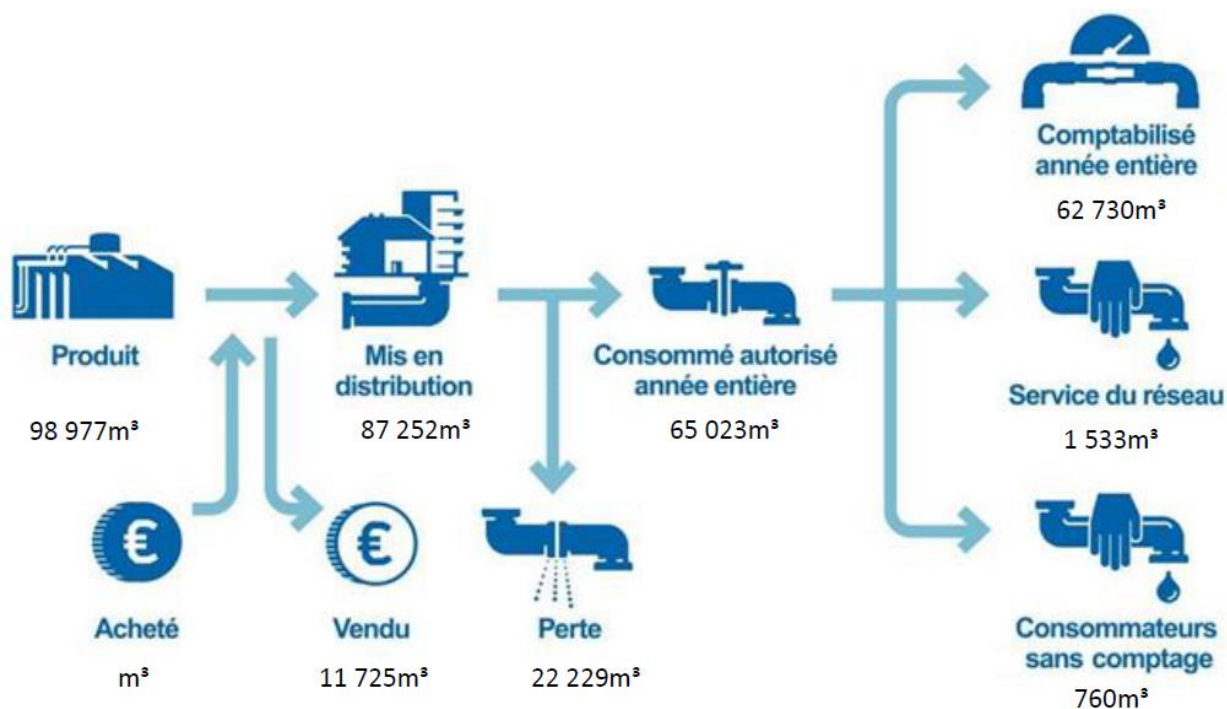


Figure 4 : Synoptique des flux de volumes –St Sauveur 2024 – Extrait RAD 2024

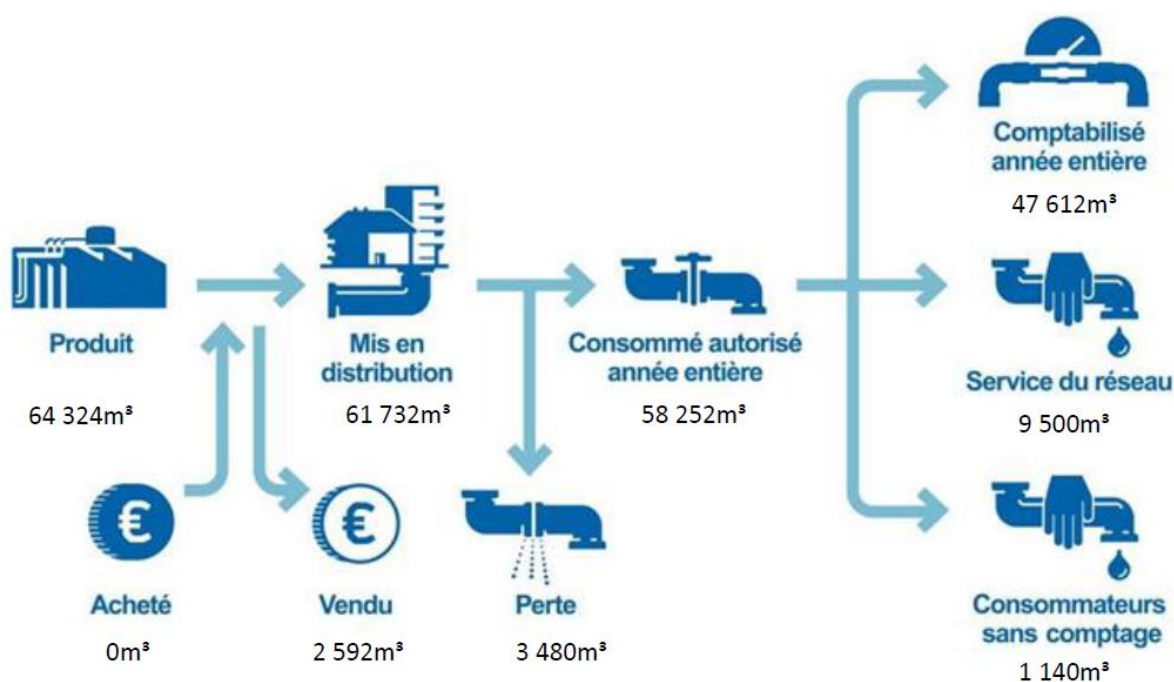


Tableau 4 : Flux de volumes par communes – Année 2023

						Volume consommé autorisé en m3				
	Volume prélevé en m3	Volume produit en m3	Volume mis en distribution en m3	Vente autre collectivité (VEG) en m3	Achat autre collectivité en m3	Volume comptabilisé hors VEG en m3	Vol sans comptage en m3	Vol de service du réseau en m3	Pertes en m3	Volume vendu usager du service en m3
Dunière sur Eyrieux	-	-	-	-	11 725	17 385	-	-	608	17 385
Les Ollières sur Eyrieux*	98 977	98 977	87 252	11 725	-	62 730	760	1 533	22 229	62 730
Saint Sauveur de Montagut*	77 293	64 324	61 732	2 592	0	47 612	1 140	9 500	3 480	47 612
TOTAL	176 270	163 301	148 174	14 317	11 725	131 830	1 900	11 033	43 224	131 830

*source RAD 2024

La CAPCA achète de l'eau à trois entités :

- 13- Dunière : Achat à Véolia avant le 1^{er} juillet 2024 (CAPCA) sur Les Ollières pour le centre bourg, Achat à Véolia (AYGUO) sur Saint Michel de Chabrillanoux et St Julien le Roux pour les quartiers Le Doulet et Le Lubasson
- 14- Saint Sauveur de Montagut : Achat à Véolia (AYGUO) pour le quartier Mouron à Saint Michel de Chabrillanoux

La CAPCA vend de l'eau à :

- 15- Saint Sauveur de Montagut : Véolia (AYGUO) pour alimenter le secteur d’Issantouans à St Michel de Chabrillanoux

3.1.2 Indicateurs de rendement

Les indicateurs de rendement pour les services d'eau potable sont de trois types :

- P104.3 : Rendement du réseau de distribution
- P105.3 : Volumes non comptés
- P106.3 : Pertes en réseau

3.1.2.1 P104.3 : Rendement du réseau de distribution

Il est défini de la manière suivante :

Rendement = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros)
 X 100

Le rendement des réseaux sont :

Commune	P104.3 : Rendement du réseau de distribution (%)	Objectif Rendement selon Grenelle 2(%)*
Dunière sur Eyrieux	-	66.64
Les Ollières sur Eyrieux	77,5	66.96
Saint Sauveur de Montagut	94,6	66,16

*soit $R > 85\%$ ou $R > 65 + 0.2 * ILC$ pour conformité si ZRE

Le rendement des trois communes est conforme aux objectifs du Grenelle 2.

Sous réserve de la confirmation qui sera émise par l'Agence de l'Eau, le rendement de réseau 2024 étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique.

3.1.2.2 P105.3 : Volumes non comptés (ILVNC)

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Indice = (volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur du réseau de desserte / 365 ou 366,

Commune	ILVNC En m3/j/km
Dunière sur Eyrieux	-
Les Ollières sur Eyrieux	2,7
Saint Sauveur de Montagut	1,34

3.1.2.3 P106.3 : Pertes en réseau (ILP)

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.

Commune	ILP En m3/j/km
Dunière sur Eyrieux	-
Les Ollières sur Eyrieux	2.45
Saint Sauveur de Montagut	0.33



3.1.3 Commentaires

- 16- La valeur arithmétique du rendement constaté est supérieure à la valeur impérative.
- 17- Elle reste inférieure à la « valeur guide » de 85 %,
- 18- Un effort reste à faire sur les pertes en réseau et les volumes non comptés,
- 19- L'ensemble des données et résultats va faire l'objet de vérifications via l'étude inventaire diagnostic schéma directeur des réseaux,
- 20- L'incertitude principale porte sur les linéaires de réseaux et les volumes non comptés, en particulier sur la commune de Dunière qui n'a pas fait l'objet d'études.

3.2 LES ANALYSES 2024

Sur les analyses réalisées par l'ARS

3.2.1 Taux de conformité pour la microbiologie :

Commune	Nombre d'analyse officielle	Nombre de Non-Conformité	Taux de conformité
Dunière sur Eyrieux	15	0	100%
Les Ollières sur Eyrieux	25	0	100%
Saint Sauveur de Montagut	9	0	100%

49 analyses, 0 non-conformités sur les paramètres bactériologiques ; soit un **taux de conformité de 100 %**.

3.2.2 Taux de conformité pour la physico chimie :

Commune	Nombre d'analyse officielle	Nombre de Non-Conformité	Taux de conformité
Dunière sur Eyrieux	17	0	100%
Les Ollières sur Eyrieux	26	0	100%
Saint Sauveur de Montagut	16	2	87,5%

59 analyses dont 2 non conformes, soit un **taux de conformité de 96,6%**.

3.3 TRAVAUX D'AMELIORATION DU RESEAU

3.3.1 Recherche de fuite

Commune	Linéaire soumis à recherche de fuites
Dunière sur Eyrieux	ND
Les Ollières sur Eyrieux	0 ml



Saint Sauveur de Montagut	107 822 ml
----------------------------------	------------

3.3.2 Interventions sur le réseau hors investissement programmé :

Commune	Nombre de fuites réparées	Nombre de compteurs remplacés	Nombre de Branchements neufs
Dunière sur Eyrieux	-	-	-
Les Ollières sur Eyrieux	11	12	0
Saint Sauveur de Montagut	5	10	1

3.4 SIG ET PLANS DE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES

Le délégataire VEOLIA dispose de plans sous format SIG à jour sur les communes de Les Ollières sur Eyrieux et Saint Sauveur de Montagut.

Sur la commune de Dunière sur Eyrieux, le schéma directeur d'eau potable lancé en 2021 devait permettre d'obtenir un plan détail et à jour sous format SIG. Nous sommes toujours en attente d'un rendu.

3.5 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

3.5.1 Rendement du réseau : voir chapitre 3.1.2

3.5.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (P103.2)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 103,2, correspondant à l'état d'inventaire de chaque réseau et s'appuie sur une échelle comprise entre 0 et 120 points.

Commune	Indice de Connaissance et de Gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]
Dunière sur Eyrieux	20
Les Ollières sur Eyrieux	95
Saint Sauveur de Montagut	95



3.5.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource (P108.3)

Commune	Ressource	Indice de Protection de la ressource (P108.3)
Les Ollières sur Eyrieux	Source de Bavas	80%
	Chauvert	80%
Saint Sauveur de Montagut	Fontugne	0%

Explicatif : le pourcentage est fonction du degré d'avancement de la protection de la ressource

0% : Aucune action

20 % : Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours

40 % : Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % : Dossier recevable en Préfecture

60 % : Arrêté préfectoral

80 % : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005

100% : Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

La source de Bavas et les puits de Chauvert disposent de DUP depuis 2019 qui prévoit la mise en œuvre de protection de la ressource (grillage, alarme, panneaux,...). Les travaux sont nécessaires à la mise en conformité vis-à-vis de la protection de la ressource. La partie concernant l'acquisition foncière préalable aux travaux a été lancée en 2022 par la CAPCA. Celle-ci a abouti en 2023 pour la source de Bavas et en 2024 pour les puits de Chauvert. Les travaux prescrits dans les cadres des 2 DUP ont été réalisés en partie en 2023 (entretien du PPRI de Bavas, ...) et 2024 (panneautages, clôture, ...).

La prise d'eau de Fontugne ne dispose pas d'autorisation préfectorale.



3.6 BILAN FINANCIER DU SERVICE 2024

3.6.1 Fonctionnement

FONCTIONNEMENT - RECETTES	
002 résultat reporté	50 498,36 €
013 Atténuations de charges	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	7 006,26 €
70 Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	74 653,19 €
74 Subventions d'exploitation	
75 Autres produits de gestion courante	120,51 €
77 Produits exceptionnels	208,38 €
78 Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL	132 486,70 €

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
011 Charges à caractère général	40 119,87 €
012 Charges de personnels et frais assimilés	23 961,18 €
014 Atténuations de produits	6 327,41 €
022 Dépenses imprévues (exploitation)	
023 Virement à la section d'investissement	
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	57 332,96 €
65 Autres charges de gestion	13 906,79 €
66 Charges financières	2 516,37 €
67 Charges exceptionnelles	578,39 €
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	- €
TOTAL	144 742,97 €



3.6.2 Investissement

INVESTISSEMENT - RECETTES	
001 solde d'exécution reporté	348 135,69 €
021 Virement de la section d'exploitation	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	57 332,96 €
041 Opérations patrimoniales	
10 Dotations, fonds divers et réserves	
13 Subventions d'investissements	19 968,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	
23 immobilisations en cours	
27-Autres immo financières (droit à déd TVA)	
4582 Opérations pour le compte de tiers	
TOTAL	425 436,65 €

INVESTISSEMENT - DEPENSES	
001 solde d'exécution reporté	
020 Dépenses et imprévus	
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	7 006,26 €
041 Opérations patrimoniales	
10 Dotations, fonds divers et réserves (1068 Vernoux déficit à vérifier)	
13 Subventions d'investissements	
16 Emprunts et dettes assimilées	73 285,12 €
20 Immobilisations incorporelles	45 475 €
21 Immobilisations corporelles	13 994,01 €
23 Immobilisations en cours	5 131,00 €
4581 Opérations pour le compte de tiers	
TOTAL	144 891,39 €



3.6.3 Synthèse Budgétaire 2024

	BUDGET EAU POTABLE	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	132 486,7 €	425 436,65 €
Dépenses	144 742,97 €	144 891,39 €
Bilan	- 12 256,27 €	280 545,26 €
Résultat de clôture	268 288,99 €	
RAR A REPORTER EN n+1	0	26 069,00 €
Résultat cumulé	- 12 256,27 €	306 614,26 €

3.6.4 Dette

En cours total de la dette au 31 décembre 2024, 147 669,39 €.

Epargne de gestion 2024 : - 9 541,55 €

Épargne brute annuelle 2024 : - 12 427,93 €

3.6.5 Abandons de créance

Admission en non-valeur de 4 404,01 € TTC et 5 521,14 € TTC de créances éteintes sur le budget Eau Potable 2023.



4 LES INDICATEURS FINANCIERS

4.1 LE PRIX DE L'EAU ET SA DECOMPOSITION

4.1.1 Tarifs 2024

Communes concernées	Part fixe communautaire	Part variable communautaire
	en € HT/an	en € HT/m3
Dunière sur Eyrieux**	47,39 € jusqu'au 30/06/2024	1,61 € jusqu'au 30/06/2024 puis 0,24 €
Les Ollières sur Eyrieux*	22,000 €	0,360 €
St Sauveur de Montagut*	0,00€	0,330 €

*communes en DSP

**commune en DSP à compter du 01/07/2024

4.1.2 Factures types 120m3

En tenant compte de la tarification Délégataire 2024, la facture type 120m3 et le tarif type pour l'utilisateur rapporté au m³ sont (y/c redevance agence de l'eau et TVA) :

Communes concernées	Part fixe communautaire	Part variable communautaire	Part Fixe délégataire	Part Variable délégataire	Facture type pour 120m3	Tarif type pour 120m3
	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT*	€HT/m3*
Dunière sur Eyrieux	47,39€ jusqu'au 30/06/2024	1,61€ jusqu'au 30/06/2024	0 jusqu'au 30/06/2024	0 jusqu'au 30/06/2024	240,59 jusqu'au 30/06/2024	2,00 jusqu'au 30/06/2024
Les Ollières sur Eyrieux	22,00	0,36	73,63	1,424	373,63	3,11
St Sauveur de Montagut	0,00	0,33	117,83	1,878	450,55	3,84

*y/c redevance Agence de l'Eau et TVA



4.1.3 Evolutions tarifaires 2025

Les parts communautaires ont été modifiées afin de tendre à une harmonisation des factures 120m² pour les communes de Les Ollières sur Eyrieux et Dunière sur Eyrieux à fin 2026 (date d'échéance du contrat de DSP). Pour les communes de Les Ollières et St Sauveur seule l'application de la révision contractuelle du prix K des délégataires a été appliquée.

Communes concernées	Part fixe communautaire	Part variable communautaire	Part Fixe délégataire	Part Variable délégataire	Facture type pour 120m3	Tarif type pour 120m3
	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT/an	€ HT/m3	€ HT*	€HT/m3*
Dunière sur Eyrieux	0	0,24	75,94	1,469	346,99	2,89
Les Ollières sur Eyrieux	22,00	0,36	75,94	1,469	404,49	3,37
St Sauveur de Montagut	0,00	0,33	115,74	1,845	450,85	3,96

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le montant de l'abonnement est plafonné* à :

- 30 % du coût du service sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ pour les communes urbaines
- 40 % pour les communes rurales

* sauf dans les communes touristiques – arrêtés du 6 août 2007 et 30 septembre 2009.



4.2 TARIFS DES BRANCHEMENTS (JUSQU'AU 30/06/2024)

Pour ceux réalisés en régie (Commune de Dunière sur Eyrieux)

Caractéristiques du branchement- Branchements neufs	Montant HT
Forfait branchement jusqu'à 7 m (1) <i>(1) le forfait correspond à un branchement d'usager en conduite 25 mm, et compteur diamètre 15 mm ou 20 mm hors réalisation concomitante (voir ci-après) toutes dépenses confondues à l'exception des chaussées départementales récentes (au sens du règlement départemental des voiries).</i>	1 850.00€
Forfait branchement de 7 m à 20 m, diamètre de compteur 15 ou 20 mm, le mètre de branchement supplémentaire	186.00 €
Au-delà de 20 mètres et hors forfait	Réalisation d'un devis détaillé

Caractéristiques du branchement- Branchements concomitants	Montant HT
Demande de 2 branchements concomitants et voisins (hors lotissements)	Remise de 20% du forfait ou devis de raccordement pour chacun des 2 branchements conjoints
Demande de 3 ou 4 branchements concomitants et voisins (hors lotissements)	Remise de 30% du forfait ou devis de raccordement pour chacun des 3 ou 4 branchements conjoints

Caractéristiques du branchement- Branchements existants	Montant HT
Frais de fermeture du branchement (à la demande de l'abonné)	38,25 €
Frais de mise en service en cas de changement de titulaire du branchement sans fermeture et réouverture de branchement (facturé au nouvel abonné)	38,25 €
Frais de réouverture du branchement	38,25 €
Frais de pose/dépose compteur	38,25 €
Frais de jaugeage d'un compteur non défectueux	102,00 €
Taux horaire d'un agent CAPCA	25,00 €

Nourrices	Montant HT
Nourrice 2 compteurs	400.00 €
Nourrice 3 compteurs	500.00 €
Nourrice 4 compteurs	600.00 €
Nourrice au-delà de 4 compteurs	Réalisation d'un devis détaillé



5 TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCES 2024

INDICATEURS SERVICES	DESCRIPTIFS DES	PRODUCTEUR	SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT	LES OLLIERES SUR EYRIEUX	DUNIERE SUR EYRIEUX
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	1 128	1 485	-
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m3 TTC	Collectivité et Déléguataire (2)	3,96 €/m³	3,37 €/m³	2,89 €/m³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Collectivité et Déléguataire (2)	1j	1 j	1j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT	LES OLLIERES SUR EYRIEUX	DUNIERE SUR EYRIEUX
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,00%	100,00%	100 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	87,5%	100,00%	100 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Déléguataire (2)	95	95	20
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Collectivité et Déléguataire (2)	94,6%	77,50%	96,62%
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Collectivité et Déléguataire (2)	1,34 m³/jour/km	2,7 m³/jour/km	-
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Collectivité et Déléguataire (2)	0,33 m³/jour/km	2,45 m³/jour/km	-
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	-	-	-
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	-	-	-
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	0	0	-
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Collectivité et Déléguataire (2)	1,4 u/1000 abonnés	2,1 u/1000 abonnés	-
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Collectivité et Déléguataire (2)	100,00%	100,00%	100,00%
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	-		
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Collectivité et Déléguataire (2)	0,3%	1,4%	-
[P155.1]	Taux de réclamations	Collectivité et Déléguataire (2)	1,4	1,05	NC



6 ANNEXES

6.1 RAD LES OLLIERES SUR EYRIEUX 2024



6.2 RAD SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT 2024